



FAUT-IL boycotter

les bois tropicaux ?

La destruction massive des forêts tropicales ne cesse de s'aggraver ces dernières années. Nous pouvons limiter cette catastrophe écologique en refusant d'acheter n'importe quel meuble en teck.

Depuis dix ans, les chiffres sont alarmants : selon l'Organisation des Nations unies, entre 10 et 14 millions d'hectares de forêt tropicale sont rayés de la carte chaque année, soit presque la superficie totale de la forêt en France. Considérées par les scientifiques comme l'un des milieux écologiques les plus riches, les forêts tropicales, qui abriteraient plus de la moitié des espèces animales et végétales de la terre, meurent dans le silence et l'oubli.

D'où cette interrogation : faut-il boycotter les bois tropicaux qui servent à fabriquer nos meubles, portes, fenêtres et autres menuiseries ? Le consommateur est-il responsable d'un désastre écologique lorsqu'il achète des chaises de jardin en teck ? Ce n'est pas si simple. Car si la France reste le troisième importateur de bois tropicaux en

Europe, la déforestation de la ceinture verte tropicale a des causes multiples et complexes sur chaque continent : extension de terres agricoles, besoin en énergie des populations locales, projets industriels, incendies...

Mais la première étape de la déforestation reste très souvent l'exploitation forestière. Une fois que les compagnies forestières ont percé des routes dans l'épais manteau pour récupérer les essences d'arbres à haute valeur ajoutée, c'est la porte ouverte pour défricher ensuite le reste de la forêt. « Nous sommes réfractaires à l'idée de boycotter tous les bois tropicaux, précise Philippe Delétain, chef du programme Forêts au World Wide Fund (WWF), organisation mondiale de protection de la nature. Mais nous considérons qu'il faut encourager une gestion écologique des forêts, et le consommateur a un rôle considérable à jouer en refusant d'acheter n'importe quel bois. » (Voir encadré.)